

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

- 15 novembre 2024 -

1. Ouverture de la saison :

L'école de Ski Internationale de La Faucille - Mijoux - La Vattay est ouverte aux périodes d'ouverture de la station, du 21/12/2024 au 30/03/2025. Des circonstances exceptionnelles d'enneigement pourront conduire la station à modifier ces dates d'ouverture, pour les activités nordiques et/ou alpines. Périodes de vacances scolaires de février : du 08/02/2025 au 10/03/2025 inclus. Il est fortement conseillé de réserver vos cours à l'avance.

2. Prestations :

Les Prestations proposées sont celles présentées sur le site internet de l'École ESI et dans ses bureaux. Elles comprennent les Prestations d'enseignement et notamment des cours, à titre individuel ou collectif, de ski, de snowboard et autres sports de glisse. Elles NE COMPRENNENT PAS les forfaits remontées mécaniques, assurances, frais de secours, hébergement, repas....

Si le niveau technique de l'élève, une fois sur place, ne correspond pas au niveau du cours choisi, l'ESI de La Faucille se réserve le droit de changer l'élève de cours pour un niveau qui correspond réellement au sien, dans la limite des places disponibles. L'ESI se réserve le droit de modifier ou transformer une prestation pour des raisons techniques. L'élève ne pourra prétendre à aucun remboursement ni indemnité.

Le nombre d'élèves en cours collectif est compris entre 6 et 8 pour les séances découverte de premières glissades (p'tits clowns, 3-5ans) et entre 8 à 12 pour les autres cours collectifs. Néanmoins, l'ESI se réserve exceptionnellement et raisonnablement le droit d'augmenter les effectifs, par exemple soit du fait d'un niveau de ski surévalué ou sous-évalué par le Client lui-même lors sa réservation, soit une obligation pour un moniteur pour des raisons techniques ou de sécurité de « déplacer » un Client dans un cours à niveau plus élevé ou plus faible que celui dans lequel il se trouve.

En tout état de cause, le fait que le nombre maximum de 8 ou 12 personnes présentes dans un cours soit dépassé ne peut entraîner une quelconque demande de remise, remboursement ou indemnisation par le Client à l'École.

3. Participation :

La participation aux Prestations d'enseignement nécessite :

- une bonne santé physique (cas particuliers, contacter l'École ESI),
- un équipement adapté aux sports d'hiver,
- et le respect des consignes données par le moniteur.

Le Client reconnaît avoir une parfaite connaissance de ces conditions de participation aux Prestations. Le Client décharge l'École ESI, ses dirigeants et ses membres de toutes réclamations et actions judiciaires relatives à des blessures ou dommages occasionnés à sa personne et/ou à des tiers et causés de quelque manière que ce soit, découlant ou en raison de sa participation aux Prestations souscrites.

Chaque participant doit posséder un forfait pour les remontées mécaniques dès le départ des Prestations.

4. Encadrement :

Les moniteurs de l'École ESI sont des professionnels diplômés d'État dans leurs spécialités (ou en préparation de leur diplôme d'État). Toute participation aux Prestations d'enseignement est soumise à leur appréciation en fonction des aptitudes morales et physiques des élèves.

5. Sécurité :

La faisabilité de toute Prestation d'enseignement est soumise à l'appréciation des moniteurs en fonction des conditions météorologiques, d'enneigement et d'aptitude des participants.

L'apprentissage du ski se déroule dans un environnement spécifique au caractère aléatoire. Sa pratique impose donc à l'élève de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens. Il appartient à l'élève de respecter les consignes du moniteur. L'ESI n'est pas responsable des accidents causés par les skieurs qui participent au cours. L'élève est seul responsable de son matériel. L'École ESI se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement est de nature à troubler le déroulement de l'enseignement. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Il appartient aux parents de munir leur(s) enfant(s), quel que soit son (leur) âge, d'une carte d'informations à retirer au bureau de l'ESI La Faucille ou sur le site de l'ESI, de la renseigner et de la glisser dans une poche de l'anorak de l'enfant (voir annexe 1). Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 13 ans et très fortement recommandé pour tous. Le port du casque est obligatoire dans les cours snowboard et ce, sans distinction d'âge. L'École recommande également au Client la protection dorsale pour les enfants (cours performance), et les protections de poignets ainsi que les 'shorts de protection' pour les snowboarders.

Les moniteurs bénéficient tous d'une liaison par radio ou téléphone avec le service des Pistes de la station et le bureau central de l'École ESI.

6. Conditions météorologiques :

Les conditions météorologiques ne sont, en aucun cas, une cause d'annulation ou de report par le Client des Prestations dès lors que les Prestations restent assurées par l'École ESI. Par contre, l'ESI de La Faucille se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre les cours en cas de mauvaises conditions météorologiques pouvant mettre en péril les élèves. Le Client ne peut, pour ces raisons, prétendre à aucun remboursement des Prestations souscrites ou report de leur exécution. Des conditions particulières (voir ci-après) peuvent être proposées (geste commercial) si la station venait à fermer pour plusieurs jours pour manque de neige.

7. Assurance :

Les Prestations d'enseignement ne comprennent pas d'assurance. Le Client est donc informé qu'il relève de sa responsabilité et reste à sa charge de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant a minima les dommages corporels (responsabilité civile, secours, etc...) auxquels leur pratique sportive peut les exposer conformément à l'article L. 321-4 du Code du sport et éventuellement l'annulation des cours, les secours médicaux et les frais de rapatriement, certains contrats pouvant être étendus à la couverture d'autres causes d'annulations (maladie,...).

8. Processus de commande :

8.1. Réservation :

La commande de Prestations s'effectue exclusivement sur réservation :

- soit sur place directement ou par téléphone auprès des bureaux de l'École ESI,
- soit sur son site de réservation en ligne,
- soit sur la plateforme centrale de réservation ESI.

La possibilité de réservation des Prestations est dépendante des disponibilités de celles-ci et par conséquent de leur validation par l'École ESI.

Pour des Prestations situées en périodes de vacances scolaires, il est donc fortement conseillé aux Clients de réaliser les réservations à l'avance. Préférez les réservations anticipées qui vous permettront de régler

tous les petits détails d'organisation et de gestion administrative sans être obligé de passer nous voir au bureau. Nous vous conseillons notamment vivement de prévoir l'utilisation d'un forfait, en faisant l'acquisition anticipée du support (voir site des remontées mécaniques Monts-Jura) qui vous permettra de limiter les attentes ou de pouvoir aller sur les pistes pendant le cours dès que votre niveau le permettra. Dans tous les cas nous nous efforçons de répondre à vos questions et de vous fournir tous les services dont vous auriez besoin.

Le Client peut commander des Prestations pour son compte ou pour le compte d'un ou plusieurs proches ; dans ce dernier cas, le Client reconnaît avoir reçu de la part de ce proche l'autorisation pour utiliser ses données à caractère personnel et souscrire des Prestations en son nom.

Le Client est seul responsable de la sincérité et de l'exactitude des informations qu'il fournit dans le cadre de la réservation des Prestations qu'il effectue pour son compte et/ou le compte de proches. La réservation dans un niveau inadéquat n'entraîne aucune obligation de remboursement, report ou avoir.

L'inscription à une Prestation d'enseignement, quelle qu'en soit la forme, est nominative, personnelle et incessible ; le Client ne peut céder ou transférer à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux, toute Prestation d'enseignement souscrite à son nom ou à celui d'un proche.

8.2. Paiement :

Les Prestations sont payables en intégralité lors de leur réservation. Si le Client effectue sa réservation de Prestations à distance (site internet ou plateforme centrale de réservation ESI), le règlement ne peut être effectué que par virement ou carte bancaire (VAD). Les moyens de paiement acceptés lors d'une réservation sur place auprès des bureaux de l'École ESI sont : Chèque, Carte Bancaire sur Terminal de Paiement Électronique, Espèces, Chèques Vacances.

8.3. Validation de la Commande :

La réservation des Prestations ne devient définitive qu'après réception du complet règlement du prix correspondant et validation par l'École ESI. La réservation définitive des Prestations donne lieu à l'édition d'une carte de cours envoyée électroniquement ou remise sur place selon la méthode de réservation utilisée. Toute commande vaut acceptation expresse et irrévocable des prix et des descriptions des Prestations, ainsi que des CGV.

8.4. Commandes en ligne :

L'École ESI n'a, pour toutes les étapes d'accès à son site de vente en ligne ou à la plateforme centrale de réservation ESI et du processus de commande, qu'une obligation de moyens. Sa responsabilité ne saurait, par conséquent, être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service ou défaillance de connexion au site de vente en ligne de l'École ESI ou à plateforme centrale de réservation ESI, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques, ou de tout fait qualifié de force majeure conformément à la jurisprudence et à la loi.

9. Droit de rétractation NON applicable en cas de commande à distance ou sur place :

Le droit de rétractation dans un délai de 14 jours prévu par l'article L 221-18 du Code de la Consommation au bénéfice des consommateurs dans le cadre d'une vente à distance n'est pas applicable aux Prestations en ce qu'elles constituent, au sens de l'article L 221-28 12° du même Code, des prestations de services d'activités de loisirs devant être fournies à une date ou une période déterminée.

10. Modification et Annulation des Prestations :

10.1 Du fait du Client :

Les conditions suivantes s'entendent sauf cas de force majeure tel que prévu à l'article 16 dûment justifié dans un délai de quarante-huit (48) heures.

10a/ Cours collectif sur plusieurs jours type pack et stage

*Si annulation en amont de 20 jours :

- Avec certificat médical : remboursement sous 35j avec retenue de 10% correspondant aux frais de dossier.
- Sans certificat médical: remboursement sous 35j avec retenue de 20% correspondant aux frais de dossier.

*Si annulation dans les 20 jours précédant le début des prestations :

- Avec certificat médical : remboursement sous 35j avec retenue de 20% correspondant aux frais de dossier.
- Sans certificat médical : pas de remboursement possible.

→ ***L'École de Ski conseille donc vivement à son client de souscrire une assurance annulation à titre personnel.***

10b/ Cours collectif unitaire et leçon particulière à l'unité

*Si annulation en amont de 48h[§] :

- Avec certificat médical : remboursement sous 35j avec retenue de 10% correspondant aux frais de dossier (minimum 15€).
- Sans certificat médical : remboursement sous 35j avec retenue de 20% correspondant aux frais de dossier (minimum 15€).

*Si annulation dans les 48h précédant le début des prestations

- Avec certificat médical : remboursement sous 35j avec retenue de 20% correspondant aux frais de dossier (minimum 15€).
- Sans certificat médical : pas de remboursement possible.

[§]48h : ex. mercredi pour le samedi

→ ***L'École de Ski conseille donc vivement à son client de souscrire une assurance annulation à titre personnel.***

10c/ Club ESI ALPIN

- Pas de remboursement possible (sauf conditions exceptionnelles de manque de neige, voir ci-dessous).

→ ***L'École de Ski conseille donc vivement à son client de souscrire une assurance annulation à titre personnel.***

10d/ L'interruption pendant les prestations réservées pour cause d'accident, niveau ou capacité physique et/ou technique insuffisant du participant, arrêt ponctuel des remontées mécaniques, raisons de sécurité, comportement inadapté ou retard du client n'entraîne ni report, ni avoir, ni remboursement.

→ ***L'École de Ski conseille donc vivement à son client de souscrire une assurance annulation à titre personnel.***

Rappel : en cas d'inscription erronée de la part du Client, l'école ESI ne sera pas tenue de garantir un changement de niveau aux mêmes horaires et mêmes conditions tout comme elle ne sera pas tenue de rembourser le montant de la Prestation.

Clauses particulières en cas d'enneigement déficitaire

10E/ Activité ski alpin - Interruption ponctuelle pour cause de fermeture des remontées mécaniques (hors jardin d'enfants)

*Si interruption jusqu'à une journée (le jour même ou lendemain) : pas de remboursement possible.

*Sinon et si interruption continue de plusieurs journées : remboursement à partir du 3e jour sous 35j avec retenue de 10% correspondant aux frais de dossier (minimum 15€).

→ ***L'École de Ski conseille donc vivement à son client de souscrire une assurance annulation à titre personnel.***

10/F Interruption pour cause de manque de neige sur le jardin d'enfants

*L'ESI cherchera à proposer une solution alternative. Si aucune n'est trouvée, alors remboursement des prestations restantes sous 35j - Frais de dossier de 10% (minimum 15€)

→ *L'École de Ski conseille donc vivement à son client de souscrire une assurance annulation à titre personnel.*

10/G Interruption pour cause de manque de neige sur l'ensemble du domaine skiable de Mijoux - La Faucille - La Vattay

*L'ESI cherchera à proposer une solution alternative. Si aucune n'est trouvée, alors remboursement de la totalité des prestations restantes sous 35j - Frais de dossier de 10% (minimum 15€).

→ *L'École de Ski conseille donc vivement à son client de souscrire une assurance annulation à titre personnel.*

Tout remboursement devra être effectué par le moyen de paiement utilisé pour régler les cours :

- Chèque Vacances : chèque
- Chèque : chèque
- Espèces : espèces
- CB et Vente en Ligne : via payline

10.2 Du fait de l'école ESI :

L'École ESI peut être amenée à annuler les Prestations d'enseignement réservées par un Client en cas de nombre insuffisants de participants à un cours collectif ou d'indisponibilité d'un moniteur sans possibilité de le remplacer immédiatement : dans ces cas, le Client sera remboursé, sous 30 jours maximum, de l'intégralité des sommes payées en correspondance de la Prestation concernée.

11. Prix :

Les prix des Prestations proposés sur le site internet de l'École ESI et dans ses bureaux sont des prix indiqués en euros et toutes taxes comprises, tenant compte de la TVA applicable au jour de l'inscription et de son règlement. Tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des Prestations. Les prix des Prestations sont ceux en vigueur au moment de l'enregistrement de l'inscription demandée par le Client. L'École ESI se réserve le droit d'augmenter ses prix à tout moment ; l'augmentation du prix a lieu à la date de publication des nouveaux tarifs en ligne.

En cas d'erreur d'affichage de prix (prix manifestement inférieur à la valeur réelle d'un Produit), l'École ESI se réserve le droit d'annuler la commande et, si elle a été confirmée, de procéder au remboursement des sommes versées dans les plus brefs délais ; dans ce cas, l'École ESI ne sera tenue à aucune indemnisation à l'égard du Client.

Les prix indiqués pour les Prestations d'enseignement ne comprennent ni l'assurance, ni le matériel nécessaire, ni le forfait remontées mécaniques, ni autres éléments que les cours.

Toute revente des prestations dispensées par l'ESI par quelque moyen que ce soit est interdite sauf accord express de l'ESI.

12. Exécution des Prestations :

12.1 Conditions de bonne exécution des prestations :

Pour la bonne exécution des prestations achetées, le Client s'engage à fournir lors du processus de commande des informations loyales et sincères ainsi qu'à respecter, par la suite, les consignes qui lui auront été fournies dans l'email de validation de sa réservation et, en particulier, concernant le lieu, le jour et l'heure de regroupement en vue du début des Prestations d'enseignement.

Les Clients sont priés de respecter les horaires de début et de fin des cours. Les leçons commencent et se terminent à des heures fixes définies par l'ESI. Le Client est prié de se présenter 10 minutes avant le début du cours.

Rappel : l'ESI conseille vivement au Client d'anticiper le temps que prend notamment l'accès aux parkings, la location éventuelle du matériel, l'achat éventuel du forfait (ou rechargement de la carte support) des remontées mécaniques, l'accès aux pistes ou au jardin d'enfants notamment avec de jeunes enfants...

Rappel : en cas de retard au point de rendez-vous ainsi fixé, le Client ne pourra prétendre à aucun remboursement, même partiel du prix acquitté, ni indemnité.

12.2 Retard et récupération tardive :

Les Clients sont donc priés de bien respecter les horaires de fin des cours. Tout retard ne pourra ni être compensé sous forme de remboursement, ni rattrapé en temps. Pour les cours particuliers, les moniteurs et monitrices de l'ESI sont tenus d'attendre le client au moins 15 minutes au-delà de l'heure prévue du cours. Passé ce délai, le cours est considéré comme perdu pour le client.

Les parents doivent impérativement se présenter au point de rencontre, au moins 5 minutes avant la fin du cours de leur enfant pour le récupérer auprès du moniteur. Tout parent qui se trouve dans l'incapacité de venir prendre son enfant en fin de cours doit faire le nécessaire pour autoriser une autre personne à venir chercher leur enfant en leur nom. Si tel cas se présente, tout parent / tuteur doit avertir immédiatement l'école de ski de cet arrangement.

Les enfants les plus âgés pourront être laissés seuls au point de rendez-vous en cas d'absence des parents, à l'appréciation du moniteur.

Points de RV : les cours de ski commencent et se terminent au point de rendez-vous habituel fixé par l'école de ski : au bureau, au pied de l'espace débutant, à l'arrivée des télécabines, au niveau des oriflammes « ESI », aux chalets d'accueil.

13. Photos et vidéos :

L'École ESI utilise sur ses réseaux sociaux et/ou à des fins promotionnelles des photos et des vidéos prises lors de l'exécution des Prestations. La Participation aux Prestations emporte autorisation des participants à voir leur image ainsi utilisée. Le Client dispose cependant du droit de revenir sur cette autorisation à tout moment en informant par écrit l'École ESI ; si ce refus devait être manifesté postérieurement à la réalisation de supports de tout type représentant le Client ou ses proches, le Client accepte par avance de laisser à l'École ESI un temps suffisant pour lui permettre de refaire une communication équivalente.

14. Responsabilité :

14.1. Principe : La responsabilité de l'École ESI ne saurait être recherchée pour des dommages résultant d'erreurs provenant de documents ou d'informations fournies par le Client. Sauf cas de faute lourde ou intentionnelle, la responsabilité globale de l'École ESI envers le Client en vertu des CGV, quels qu'en soient le fondement juridique et la nature du préjudice, ne saurait excéder le prix payé par le Client. Ceci exclut toute inexécution ou exécution fautive du fait d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit visé à l'article 17 ci-dessous ou du fait du Client.

La responsabilité globale de l'École ESI au titre des CGV est limitée aux seuls dommages matériels directs causés au Client résultant de fautes dûment prouvées qui lui seraient imputables.

14.2. En cas d'accident : En cas d'accident causé par un tiers, le moniteur et l'École ESI n'ont pas l'obligation de s'assurer de l'identité et des coordonnées du tiers. Aucune obligation de résultat ne pèse, à ce titre, sur le moniteur ou l'École ESI.

15. Protection des données :

L'École ESI collecte des données à caractère personnel du Client et/ou de ses proches par l'intermédiaire du Client dans le but unique de répondre aux demandes d'information et de réservation de Prestations, de suivi de dossier, de bonne tenue de ses bases comptables, informatiques et ses plannings et/ou à des fins de suivi commercial (notamment gestion administrative, comptable, commerciale et statistique) ou d'information sur l'actualité de l'École ESI et de ses Prestations.

Les Données à caractère personnel sont collectées dans la limite des informations qui sont strictement nécessaires à l'École ESI pour la bonne exécution de ses Prestations et plus généralement le respect des CGV. Ces données à caractère personnel demeurent strictement confidentielles. Ces données sont destinées à l'École ESI mais peuvent également être communiquées à des partenaires ou sous-traitants de l'École ESI afin d'assurer la bonne exécution des Prestations commandées par le Client ou de l'accompagner pour répondre à ses propres besoins. Ces tiers ne sont cependant autorisés à utiliser lesdites données à caractère personnel en qualité de sous-traitant que pour et dans le cadre du service qui leur est commandité par l'École ESI. L'École ESI s'assure au préalable que ces tiers de confiance agissent en conformité avec les règles édictées par la loi Informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel (ci-après désignés la « Législation relative aux données à caractère personnel »).

En application de la Législation relative aux données à caractère personnel, les personnes physiques concernées par les données collectées par l'École ESI disposent des droits suivants :

- Droit d'accès aux données personnelles les concernant ;
- Droit d'interrogation sur l'utilisation de leurs données personnelles ;
- Droit de rectification de leurs données personnelles ;
- Droit d'opposition pour motifs légitimes à ce que leurs données personnelles fassent l'objet d'un traitement ou à ce que celles-ci soient utilisées à des fins de prospection notamment commerciale ;
- Droit de définir les directives relatives au sort de leurs données personnelles après leur mort.

Les personnes physiques concernées peuvent exercer à tout moment l'ensemble de ces droits auprès de l'École ESI en adressant par courrier ou par mail une demande en ce sens. L'École ESI répond aux demandes des personnes physiques concernées dans les meilleurs délais et en conformité avec la loi applicable. Les données collectées par l'École ESI sont conservées pour la durée légale prescrite.

L'École ESI s'engage à ne pas porter atteinte à la vie privée des Utilisateurs et à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité de leurs données personnelles et notamment d'empêcher qu'elles soient modifiées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées, sous réserve des obligations qui pourraient lui incomber au sens de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la Confiance dans l'Économie Numérique.

16. Force majeure :

L'exécution par l'École ESI de tout ou partie de ses obligations sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure, tel que défini par l'article 1218 du Code civil et qui en gênerait ou en retarderait l'exécution. Sont considérés comme tel, notamment, sans que cette liste soit limitative, la guerre, les émeutes, l'insurrection, les troubles sociaux, épidémies ou pandémies, les grèves de toute nature.

L'École ESI informera le Client de tout cas fortuit ou de force majeure dans les sept (7) jours de sa survenance et pourra suspendre l'exécution des Prestations pendant la durée de l'empêchement, sans que sa responsabilité puisse être recherchée à quelque titre que ce soit. Dans ce cas, l'exécution des Prestations sera reportée pour une période égale à la durée dudit empêchement.

17. Loi applicable et litige :

Les CGV sont soumises en toutes leurs dispositions à la loi française et sont régies par la langue française pour leur interprétation. En cas de litige, après avoir saisi la direction de l'École ESI La Faucille - Mijoux - La Vattay par lettre recommandée avec accusé de réception, et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans les soixante (60) jours, le Client peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation, dont les coordonnées sont disponibles sur son site: www.mediateur-consommation-smp.fr.

18. Indépendance des clauses :

Si l'un des articles des CGV venait à être jugé nul ou inopposable, la validité ou l'opposabilité des autres dispositions des CGV ne serait pas affectée.

19. Renonciation :

Le fait par l'École ESI, à quelque moment que ce soit, de ne pas exiger l'exécution par le Client ou de ne pas se prévaloir d'une disposition quelconque des CGV ne peut, en aucun cas, être interprété comme une renonciation expresse ou tacite à son droit d'exiger l'exécution scrupuleuse des engagements souscrits par le Client.

20. Intitulé

Les intitulés des articles sont seulement indicatifs. Ils sont sans incidence sur l'interprétation de ces articles.

Annexe 1

Pour mémoire, voici les informations à renseigner, imprimer et glisser dans l'anorak de l'enfant :

École de Ski Internationale La Faucille-Mijoux-La Vattay Tel : 04 50 41 30 29 - www.esi-faucille-mijoux-lavattay.com	
<u>Enfant</u> Prénom : NOM : Niveau : ☐ Jardin ☐ Pistes	
<u>Parents</u> NOM : Adresse : Tél. Portable Père : Tél. Portable Mère : Tél. Fixe :	
<u>Personne à contacter en cas d'accident</u> NOM : Adresse : Tél. Portable : Tél. Fixe :	
<u>Assurances</u> NOM de la compagnie : Adresse :	